

[Tapez ici]

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES : DISPOSITIF PROGRAMME AMBITION ELEVEURS - INVESTISSEMENT

Pièces	Conditions	Présence	
		Oui	Sans Objet
Livrable du conseil technico-économique avec plan d'actions détaillé validé par la Région *	Pour tous les porteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Devis *	Pour tous les porteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RIB *	Pour tous les porteurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'affiliation à la MSA en tant qu'agriculteur à titre principal ou secondaire <i>Si le porteur n'est pas encore affilié à la MSA, il devra transmettre une attestation d'affiliation pour que l'instruction du dossier puisse démarrer</i>	Pour les personnes physiques et les personnes morales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des adhérents de la CUMA à jour datée et signée par le Président précisant le nom du ou des adhérents engagés dans le Programme Ambition Eleveurs et ayant a minima réalisé un diagnostic technico-économique pour les CUMA	Pour les CUMA	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Diplôme agricole de niveau 4 ou plus ou attestation délivrée par le Ministère ou ses services déconcentrés	Pour les Jeunes agriculteurs ou Nouvel agriculteur (JA/NA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièce d'identité de la personne JA/NA	Pour les Jeunes agriculteurs ou Nouvel agriculteur (JA/NA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation précisant la date d'affiliation à la MSA en tant que chef d'exploitation à titre principal ou secondaire	Pour les Jeunes agriculteurs ou Nouvel agriculteur (JA/NA)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de masse des travaux / plan du projet	Pour les projets de bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Plan de situation	Pour les projets de bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif de propriété	Pour les projets de bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Arrêté de permis de construire ou Certificat de permis tacite	Pour les projets soumis à permis de construire <i>L'arrêté ou le certificat de permis tacite est obligatoire pour que l'instruction du dossier puisse démarrer</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Déclaration préalable de travaux	Pour les projets soumis à déclaration préalable	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autorisation du propriétaire	Pour les projets de bâtiments, si le porteur n'est pas propriétaire du terrain / du bâtiment	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dernier arrêté préfectoral constitutif	Pour les établissements d'enseignement publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Justificatif prouvant la détention d'une exploitation agricole	Pour les établissements d'enseignement, de recherche et de développement, hors établissements d'enseignement publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération ou procès-verbal de l'organe compétent approuvant le projet et son plan de financement	Pour les établissements d'enseignement, de recherche et de développement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autre		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Les champs marqués d'un * sont obligatoires pour que la Région délivre une autorisation de démarrage du projet.

Rappel : Conditions cumulatives du JA/NA =

- Être âgé de 50 ans au plus ;
- Être détenteur d'un diplôme agricole de niveau 4 ou supérieur (Bac pro, BPREA, etc.) ou équivalence ;
- Avoir déposé la demande d'aide au plus tard 4 ans après la date d'affiliation MSA en tant que chef d'exploitation à titre principal ou secondaire